Le PAT Sud-Yvelines: quelle concertation? quelle gouvernance?



11 OCTOBRE 2021 - ATELIER TEDDIF









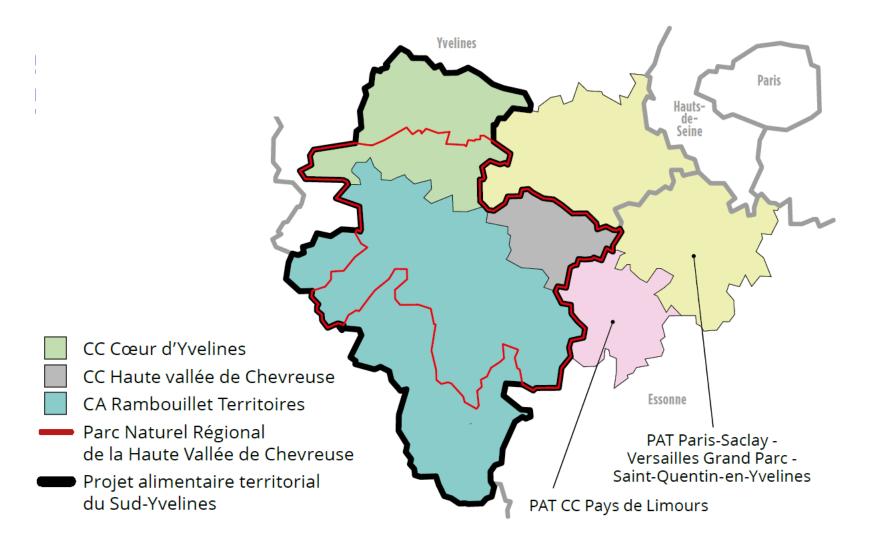








Quelques éléments de présentation du PAT Sud-Yvelines



Chiffres – clé:

- o 3 EPCI
- o 77 communes
- 151 600 habitants
- 942 km²

Concertation et gouvernance 1. Phase de diagnostic

Durée: deux ans environ (diagnostic + élaboration d'un premier plan d'action) – 2018 – 2020

257 jours de travail au total, une dizaine de personnes impliquées dans la réalisation du diagnostic.

Gouvernance : COPIL et COTECH. Diagnostic réalisé par le PNR HVC et la Bergerie nationale.

Méthode employée : analyse biblio, enquête auprès des producteurs, enquête en ligne auprès des consommateurs, entretiens avec les acteurs du système alimentaire, ateliers de concertation

Ateliers de concertation : essentiels

Certains plus orientés sur le diagnostic et d'autres plus sur le plan d'actions

Les ateliers de concertation

Atelier de concertation « transformation / distribution »

organisé en octobre 2019 avec la Chambre d'agriculture



Atelier de concertation « diversification » organisé en novembre 2019 avec la Chambre d'agriculture



Les ateliers de concertation

Atelier de concertation « idées d'action » organisé en janvier2020

Atelier de concertation « fiches - action » organisé en février 2020



Concertation et gouvernance 2. Phase d'action

Mise en place d'une charte de gouvernance :

- Document de 3 pages validé en COPIL le 28 mai 2021
- -Définition des **grandes orientations** du PAT pour les 3 ans à venir : quatre enjeux définis
- -Définition du mode de gouvernance du projet



Charte de gouvernance du Projet Alimentaire Territorial du Sud-Yvelines

PREAMBLILE

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Sud-Yvelines a été initié fin 2017 par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR HVC) et la Bergerie nationale de Rambouillet. Le PAT a été désigné lauréat de l'appel à projets régional du Programme National pour l'Alimentation en 2018.

Le périmètre du PAT du Sud-Yvelines couvre les 77 communes des EPCI suivants : la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires (CART), la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines (CCCY) et la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC). Ce territoire s'étend sur 942 km² et compte plus de 150 000 habitants

Afin d'évaluer les productions agricoles et alimentaires locales ainsi que le besoin alimentaire du territoire, un diagnostic a été mené entre mars 2019 et mars 2020 en concertation avec l'ensemble des acteurs du système alimentaire du Sud-Yvelines : citoyens, intercommunalités, agriculteurs, transformateurs, collecteurs, distributeurs, organismes publics, etc.

Cette phase de diagnostic a permis d'identifier les principaux enjeux du système alimentaire du territoire et de proposer un plan d'actions visant à répondre à ces enjeux



La présente charte a pour vocation de définir les modalités de gouvernance du Projet Alimentaire Territorial du Sud-Yvelines

ARTICLE 1 - OBJET

Le Projet Alimentaire Territorial du Sud-Yvelines a pour mission de répondre à quatre enjeux majeurs :

- Enieu 1 Promouvoir l'agriculture et sensibiliser le grand public à l'alimentation durable
- Enieu 2 Valoriser et pérenniser les filières agricoles et alimentaires du Sud-Yvelines
- Enjeu 3 Favoriser la distribution locale et faciliter la contractualisation • Enjeu 4 – Sensibiliser les élus aux enjeux agricoles

Le PAT-SY étant nécessairement en lien avec la réalité territoriale, ces orientations seront sans doute amenées à évoluer au fil des années et notamment en fonction des orientations des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) des trois EPCI.













COPIL

Membres décisionnaires

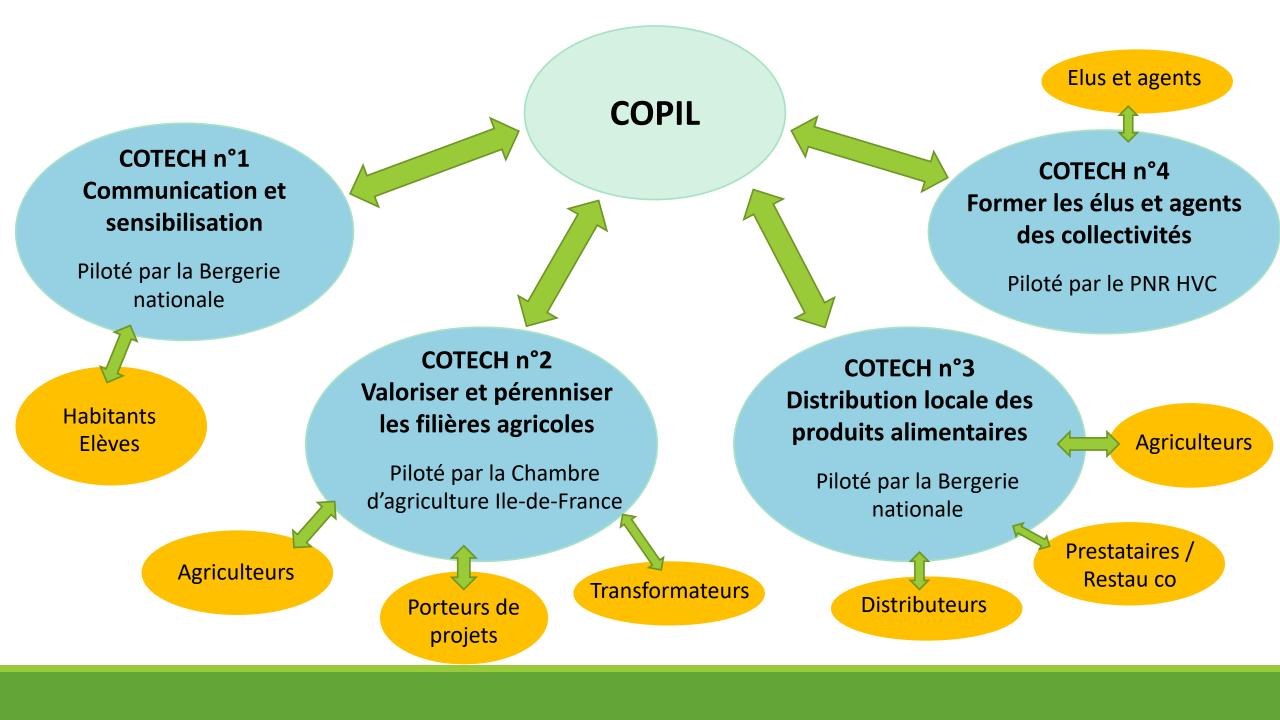






Membres consultatifs

- DRIAAF
- DDT 78
- Bergerie nationale
- PNR Haute-Vallée de Chevreuse
- Chambre d'agriculture lle-de-France



Conclusion

- Une diversité d'acteurs impliqués
- L'importance d'une bonne concertation qui peut passer par :
 - La mise en œuvre d'ateliers de concertation
 - L'organisation d'Assemblées plénières
 - L'inclusion de tous les types d'acteurs dans la mise en œuvre des actions
 - Une communication régulière
- La Charte de gouvernance, un outil permettant de formaliser les relations entre acteurs

Merci de votre attention!

Pour plus d'informations sur le PAT Sud-Yvelines :

http://www.bergerie-nationale.educagri.fr/r-d-3dfi/dynamiquesterritoriales/projet-alimentaire-territorial/